



TRAVAIL EN FORÊT

Mode d'emploi et prospective

Cheville ouvrière de la filière, les entreprises de travaux forestiers sont confrontées à de nombreux défis, pour certains historiques : dépendance à leurs donneurs d'ordre, morcellement des acteurs, pénibilité du travail, précarité, pression écologique, manque d'attractivité, plus grande exigence technique face au changement climatique... Or, cette profession est cruciale pour la structuration de la filière, d'autant plus dans un contexte de croissance des travaux à réaliser et des volumes exploités. Le point sur l'évolution de la profession et sur l'emploi de cette main-d'œuvre par les propriétaires forestiers.

Qui travaille en forêt ?

Planter, reboiser, récolter, mobiliser le bois... Le travail en forêt revêt toutes les prestations manuelles ou mécanisées de l'amont forestier. Comment envisager l'avenir de ces métiers historiques, stratégiques et structurants pour la filière ?



Bûcheronnage, abattage, tronçonnage, façonnage. Louis-Adrien Lagneau © CNPF.

La définition de « travaux forestiers » peut varier à la marge selon les opérateurs, et des amalgames sont fréquents avec le terme « exploitation forestière ». Pour rappel, selon le Code forestier, l'exploitation forestière regroupe la sylviculture (labour, plantation, débroussaillage, élagage, taille, éclaircies, soin aux arbres), la récolte de bois (préparation à l'abattage, abattage, façonnage, débardage) et le négoce. La notion de « travaux forestiers », quant à elle, est définie juridiquement par le Code rural et ne comprend pas le principe de négoce. Les travaux forestiers sont principalement

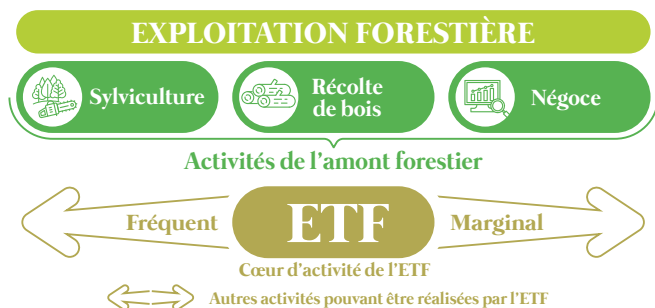
“ 80 % des travaux de récolte et 70 % des travaux de sylviculture ”

réalisés par les entreprises de travaux forestiers (ETF), sur lesquelles se concentre ce dossier.

Les ETF sont des prestataires de service en bûcheronnage, débardage et sylviculture : 80 % des travaux de récolte et 70 % des travaux de sylviculture-reboisement. Ce sont des indépendants cotisant à la Mutualité sociale agricole (MSA). Ils travaillent pour des clients qui sont essentiellement : l'État à travers l'Office nationale des forêts

(ONF), les communes forestières et des exploitants forestiers (scieries, etc.). Leur statut n'est apparu que dans les années 1980. Auparavant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les coupes de bois de chauffage en forêt étaient essentiellement réalisées par des journaliers, bûcherons ou salariés agricoles. Le bois d'œuvre était lui exploité par les charpentiers, luthiers ou encore menuisiers eux-mêmes, qui choisissaient les bois à récolter. Avec l'apparition de la houille, les journaliers ont peu à peu disparu, au profit du salarié-tâcheron. En 1972, la loi instituant la protection obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail a conduit à une forte externalisation des salariés en travailleurs indépendants, statut largement répandu aujourd'hui au sein de la profession des ETF : 70 % des entreprises du secteur sont individuelles.

SCHEMA SIMPLIFIE DES ACTIVITES DES ETF



Source : 1630 Conseil

Une profession en proie à de nombreux défis

Aujourd'hui, selon la FNEDT¹, on décompte 6 800 entreprises de travaux forestiers (ETF) pour 21 000 personnes. Lourds investissements en machinerie d'exploitation, forte dépendance aux donneurs d'ordre, rémunération en fonction du volume de bois abattu ou débardé d'une grande variabilité, concurrence par des travailleurs détachés... Les défis rencontrés par les ETF ne datent pas d'hier, et sont souvent cités comme source de précarité au sein de la profession. À cela s'ajoutent aujourd'hui le contexte du réchauffement climatique et des contraintes d'exploitation, ou encore la pression écologique qui va jusqu'à mettre en péril la bonne conduite de chantiers.

Pourtant, les ETF sont essentielles pour répondre aux ambitions de renouvellement forestier et de reboisement. Et dans un contexte de demande croissante d'exploitation, leur (re)donner une juste place est crucial pour l'avenir de la filière. Pour ne plus être une « variable d'ajustement » de la chaîne de valeur de la filière, c'est l'ensemble de leur écosystème qui doit se mobiliser.



Reboisement. Sylvain Gaudin © CNPF.

“ Les ETF sont essentielles pour répondre aux ambitions de renouvellement forestier et de reboisement ”

Les ETF en chiffres clés

- 21 247 emplois
- 0,02 % du PIB français
- 440 M€ de valeur ajoutée, soit 21 % de la valeur ajoutée de l'amont forestier et 1,7 % de la valeur ajoutée de la filière forêt-bois

Source : 1630 Conseil

De nombreuses pistes de réflexions sont en cours – contractualisation, revalorisation des prestations de travaux forestiers, financements publics... Les propriétaires, en tant que donneurs d'ordre potentiels et étant aussi juridiquement responsables de l'emploi de main-d'œuvre en forêt, ont un rôle à jouer, et les partages d'expériences sont essentiels.

Changer l'image des ETF et du forestier, le rôle de toute la filière

Le manque de main-d'œuvre au sein de la profession se fait ressentir de manière inquiétante. Manque d'attractivité ou de connaissance des métiers, mauvaise image du monde rural, isolement ou pénibilité... De manière unanime, c'est le manque d'attractivité de ces métiers manuels ou mécanisés de l'amont forestier qu'il faut pallier, en particulier auprès des jeunes. Régénérer l'image du « forestier » au sens large est le rôle de tous les acteurs de la filière ; cela va du soutien à la formation, au travail de pédagogie sur le rôle central des ETF, en passant par leur contribution à la vitalité de nos territoires.

1. La Fédération nationale entrepreneurs des territoires, organisation professionnelle qui rassemble les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

2. Devenu, en mai 2022, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ?

Le renouvellement forestier se heurte à des difficultés de recrutement, qui touchent en particulier les entrepreneurs de travaux forestiers (ETF). Comment envisager l'avenir de ce métier stratégique pour la filière ? Pour établir un diagnostic de la profession et dresser une prospective à l'horizon 2030, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation² a commandité une étude en septembre 2020, cofinancée avec la FNEDT et l'ONF et menée par le cabinet 1630 Conseil. « Le métier d'ETF est un pivot essentiel pour la filière et le renouvellement de nos forêts. Grâce à un travail

de recherche poussé et à une bibliographie très riche, cette étude a permis de mettre en avant les difficultés du métier, ses avantages et ses inconvénients afin de dresser un état des lieux et d'être capable de proposer des pistes d'amélioration à destination des pouvoirs publics et de la filière forêt-bois », explique Aldric de Saint Palais, chargé des services forestiers à la FNEDT.

Pour accéder à l'étude : agriculture.gouv.fr
Rubrique « Enseignement et Recherche »

Jeunes, ETF et fiers de l'être !

Dans les quelque 7 000 entreprises de travaux forestiers (exploitation et sylviculture), plus de 20 000 hommes et femmes entretiennent la forêt, pour les trois quarts en contrat salarié. Avec un âge moyen de 37 ans, ils font preuve de beaucoup d'énergie.



La SARL Poupart propose des prestations allant du reboisement à l'exploitation. © Martin Poupart.

« Nos métiers ont tout pour être attractifs »

Créée en 2008, l'entreprise de travaux forestiers Martin Poupart intervient principalement en Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et Normandie, et emploie aujourd'hui seize personnes. Pour son fondateur, trentenaire, les métiers d'ETF cochent toutes les cases des métiers qui ont du sens !

Le travail en forêt ne manque pas, la demande dépasse largement l'offre. Mais structurellement, il manque d'ETF pour relever le défi. « C'est vraiment dommage, nos métiers ont tout pour être attractifs. Améliorer nos peuplements forestiers, reboiser, préserver la biodiversité, récolter un matériau qui stocke du CO₂... Vous n'imaginez pas la fierté que cela procure de repasser devant des plantations

chaque année. Les jeunes qui nous rejoignent et qui cherchent des métiers qui ont du sens sont servis. Les ETF peuvent vraiment apporter leur pierre à l'édifice pour lutter contre le changement climatique ! Et l'on recrute aussi bien des bac pro, BTS (bac +2) voire des ingénieurs (bac +5) », explique Martin Poupart.

Associé à la réflexion et à l'élaboration de la Charte de vitalité économique et sociale des entreprises de travaux forestiers, Martin Poupart connaît bien le positionnement des ETF au sein de la filière. « La répartition de la chaîne de valeur au sein de la filière forêt-bois est déséquilibrée. Pour les ETF, généralement peu capitalisées, investir dans de la machinerie est un vrai défi. Le coût du matériel augmente avec les années, et les ETF deviennent trop souvent esclaves de leurs engins. Il faut vraiment sortir de ce schéma. Et quand on voit que la rémunération des prestations d'abattage et de débardage représente

parfois moins de 5 % de la valeur des bois, on peut s'interroger », soulève-t-il.

Au-delà d'une rémunération plus juste de la part des donneurs d'ordre, c'est le maillon ETF qui doit être (re)valorisé auprès de tous les acteurs de la filière. « Il y a déjà une bonne entraide et une mutualisation des moyens entre ETF, mais on peut aller plus loin. Avec un bon maillage d'ETF au niveau du territoire, on arrivera à un environnement plus dynamique pour les filières locales, et c'est indispensable à mon sens pour les défis forestiers qui nous attendent. » Il encourage aussi les ETF à faire des efforts de communication, auprès des forestiers mais aussi plus largement : « Aujourd'hui, beaucoup s'emparent du sujet de la forêt et si peu la connaissent et la comprennent vraiment. Les vrais forestiers doivent absolument monter au créneau et oser se montrer. »

“ Vous n’imaginez pas la fierté que cela procure de repasser devant des plantations chaque année ”

« Les propriétaires ont une carte à jouer pour l'avenir des ETF »

Après trois ans en tant que chargé d'étude à l'Institut pour le développement forestier, Pierre Baron s'est mis à son compte en 2008. Il emploie aujourd'hui un salarié et quatre apprentis, et propose sur le terrain solognot des prestations en exploitation, gestion et travaux forestiers.

Pour Pierre Baron, l'image du travailleur en forêt pâtit avant tout du métier de tâcheron. « Il faut s'en débarrasser absolument, nous sommes au XXI^e siècle. Un charpentier pour réparer votre toiture vous fait un devis global. Ce devrait être la même chose pour les ETF. » Surtout, il insiste pour que les propriétaires se responsabilisent sur l'emploi de main-d'œuvre en forêt, et s'intéressent aux personnes qu'ils embauchent « Au risque de vous surprendre, les propriétaires ont leur carte à jouer sur l'avenir des ETF ! Vous avez le choix des ETF qui viennent travailler. Ce sont des relations de long terme que

vous pouvez tisser. L'économie de coût à tout prix est mauvaise conseillère, d'autant plus pour des travaux de reboisement par exemple où l'on s'inscrit sur du long terme. »

Avec la volonté de mieux représenter les ETF, en 2016 il participe à la création de l'association ETF du Centre, qui regroupe aujourd'hui 41 entreprises. « On retrouve pas mal d'ETF nouvelle génération, précise Pierre. Ça fonctionne bien pour tout ce qui est sylviculture et reboisement, nous travaillons ensemble et non les uns contre les autres ! L'association permet aussi d'avoir un porte-parole pour des rencontres avec les donneurs d'ordre. Quand les chantiers ont dû s'arrêter en catastrophe l'année dernière avec l'application brutale et sans nuance de l'article L411, cela a été bien utile pour débloquer des situations. » Mais il souligne que l'association pourrait faire beaucoup plus : groupement d'achats pour consommables, coordination pour la prévention incendie, partage d'un document unique d'évaluation des risques ou de déclaration de chantier, formation SST, accompagnement pour les contractualisations pluriannuelles... Et contribuer ainsi à ce que le métier soit fait en respectant la réglementation.

« L'un des plus gros chantiers reste le manque de main-d'œuvre, les ETF devraient s'investir plus dans les centres de formation, pourquoi pas proposer des enseignements modulaires de quelques jours, ou au moins présenter leur entreprise. À mon sens, il est indispensable aujourd'hui que les BTS aient la double compétence travaux-gestion. Avec l'enjeu climatique qui s'annonce, les itinéraires vont demander de plus en plus de technicité », ajoute-t-il.

En dernier vœu pieux à destination des propriétaires, il insiste sur la difficulté de voir 80 % du territoire inexploitable en Sologne en période de chasse, soit de septembre à mars... « Cela devient vraiment compliqué d'organiser nos journées. De septembre à novembre, ce sont de très bons mois pour aller travailler en forêt ! »

TABLEAU : Synthèse des données principales des entreprises de travaux forestiers

	SECTEUR		Total	Var. 2003-2019
	Exploitation de bois	Sylviculture		
Nombre d'entreprises	6 104	778	6 882	- 18 %
Nombre d'actifs salariés et non salariés	18 639	2 608	21 247	1 %
Nombre d'ETP salariés	7 147	1 189	6 336	- 5 %
Nombre de personnes salariées	13 494	2 009	15 502	3 %
Âge moyen des salariés (en années)	37	36	-	-
Âge moyen des chefs d'entreprise (en années)	47	50	-	-

Source : FNEDT 2019